

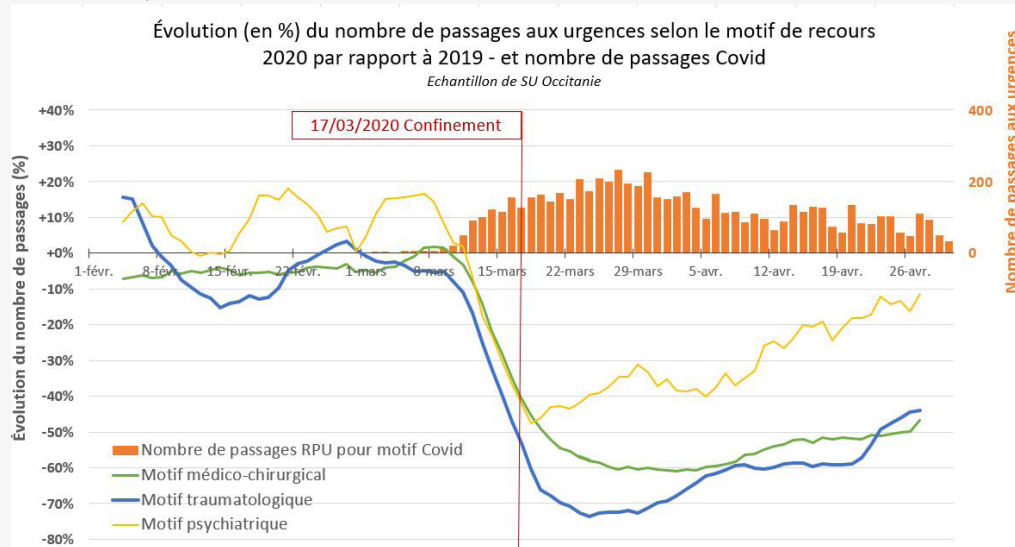
## ÉDITO

L'épidémie de covid-19 et ses conséquences ont, en quelques mois, profondément bousculé notre société. Le nombre de morts qu'elle a malheureusement entraîné, peut nous conduire à une réflexion philosophique. Je laisse à chacun le soin d'analyser cette citation de Montaigne « *Tu ne meurs pas de ce que tu es malade. Tu meurs de ce que tu es vivant* ».

## FOCUS – Les passages non-Covid aux urgences

**Pendant la période de confinement, les passages aux urgences non-Covid-19 ont été beaucoup moins nombreux que l'an dernier à cette même période, cette baisse touchant plus les enfants que les personnes âgées. Les motifs ont été moins traumatologiques et les patients plus hospitalisés qu'habituellement.**

Une semaine avant le confinement, le nombre de passages aux urgences amorce une diminution. Elle sera brutale et intense à partir du 17 mars et atteindra -60 % durant les deux premières semaines de confinement. Cette diminution des passages touche toutes les tranches d'âge, mais de manière plus importante les moins de 18 ans (-80% par rapport à 2019, contre -50% chez les adultes). Les passages pour motif traumatologique diminuent le plus (jusqu'à -75%). Ces passages diminuent particulièrement chez les enfants (-80%) et moitié moins chez les 75 ans et plus (-40%). Les motifs médico-chirurgicaux baissent moins que la traumatologie, mais avec une cinétique similaire. Pour ces motifs également les enfants sont les plus concernés par la baisse et les 75 ans et plus sont les moins concernés. Les 2 premières semaines du confinement sont les plus faibles en activité. Pour la psychiatrie l'augmentation des passages est plus précoce. Les hospitalisations pendant cette période diminuent moitié moins (-30% par rapport à 2019) que les passages totaux, y compris si l'on exclut les cas Covid-19 hospitalisés. Le nombre d'hospitalisations atteint même un niveau comparable à 2019 vers le 21 avril (alors que le nombre de passages est toujours de -50% à ces dates). Le taux régional médian d'hospitalisation passe de 19% en 2019, à 29% sur la période de confinement.



Résultats issus d'un échantillon d'établissements sélectionnés selon des critères qualités entre 2019 et 2020 : stabilité de l'exhaustivité du volume, stabilité de l'exploitabilité du diagnostic principal. De fait, le nombre de passages COVID présenté ici n'est pas exhaustif

## CARTE BLANCHE à Sébastien LAMY

Épidémiologiste, UMR 1027 Inserm – Université Paul Sabatier, équipe EQUITY

S'il est au moins un enseignement que l'on peut déjà tirer de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID19 c'est la nécessité de disposer d'estimations fiables – pour reprendre la rhétorique belliqueuse employée par le gouvernement – sur la menace et nos ressources pour y répondre.

L'enjeu principal consiste à anticiper la cinétique de contamination et les caractéristiques des malades au regard des capacités d'accueil. Il s'agit également d'identifier les clusters de population les plus à risques pour optimiser leur prise en charge.

Face à ces défis, l'ouverture des données collectées en routine par les services et les établissements à des acteurs extérieurs, notamment les équipes de recherche en santé publique et en épidémiologie qui dispose de capacité d'analyse importante, peut constituer un atout dans la gestion d'une crise de cette ampleur.



## ACTUALITÉS

**Point épidémiologique** Covid-19 de Santé publique France en région.

**Actualités de l'INSERM** : du simple rhume au syndrome respiratoire aigüe sévère.

**Évaluation HAS** : Place des tests sérologiques dans la stratégie de prise en charge de la maladie COVID-19

**Recommandations** concernant la protection des personnels et la prise en charge préhospitalière des ACR de patients adultes suspects ou confirmés de Covid-19. SudF et CFRC.

**Préconisations** pour l'utilisation parcimonieuse des molécules en tension durant la pandémie COVID-19. SFAR, SRLF, SFETD et SFPC.

**Prise en charge des personnes en situation d'obésité** dans le cadre de la gestion de l'épidémie à Covid-19. Ministère de la Santé.

**Décret du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle** aux agents des établissements publics de santé dans le cadre de l'épidémie de covid-19.



## CALENDRIER

**8 octobre 2020** : Journée de l'ORU Occitanie.

Inscription et informations :

[www.oruoccitanie.fr](http://www.oruoccitanie.fr)

**15-16-17 octobre 2020** : Congrès **URGENCES 2020** de la SFMU à Paris.